



Erreur de dossier examen

Par Felycia12

Bonjour,

Je m'appelle Félycia et j'aurai une demande urgente à vous demander s'il vous plaît.

J'ai passé un oral de Bpjeps pour un diplôme d'animatrice professionnelle ce samedi 9 décembre au Ceméa de Lille et on m'annonce pendant l'oral que le dossier n'est pas le bon c'est l'ancienne version qui a été transmise aux certificateurs.

J'ai appris aujourd'hui en ce mardi 12 décembre que j'ai échoué une unité de compétence et l'erreur de dossier aurait joué un rôle dans ce résultat.

Est ce que légalement je peux faire appel à la décision faite ou d'autres mesures qui éviterai de repasser cet oral s'il vous plaît ? (Comme étant traumatisé par les examens avec mon parcours scolaire). Si oui expliquer les démarches à suivre s'il vous plaît.

Merci beaucoup d'avance,

xxxxxxxxxxx Félycia